



Règlements compétitions sportives 2024

COMPÉTITIONS DE PORTAGE

1. RÈGLEMENTS GÉRÉNAUX

1.1. L'inscription se fait de deux façons :

En ligne jusqu'au 4 juillet 2024 au www.grpn.ca

Sur place Samedi 6 juillet , de 11 h à 12 h au Centre Amishkuitsh.

- 1.2. Le participant doit avoir dûment complété et signé de façon électronique, le formulaire « Formulaire d'inscription Compétitions sportives ».
- 1.3. Chaque compétiteur doit être vêtu adéquatement et de manière sécuritaire pour participer à la compétition. (Ex. : espadrilles de sport).
- 1.4. Les compétitions se dérouleront entre 12 h 30 et 18 h le samedi 6 juillet 2024. Les heures de compétitions seront transmises sur place par le responsable des compétitions.
- 1.5. L'ordre des compétitions de portage est la suivante : portage de vitesse, Endurance et charge.
- 1.6. Chaque compétiteur a la responsabilité de **se présenter 30 minutes avant le début de la compétition** afin de préparer son chargement.
- 1.7. Chaque compétiteur doit avoir sa propre équipe de chargement.
- 1.8. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne dont la sécurité risque d'être compromise par sa participation à la compétition, que ce soit en raison de ses aptitudes physiques, de son état de santé ou de vêtement inadéquats.
- 1.9. Aucune responsabilité du comité en cas de bris d'équipement.
- 1.10. Le dévoilement des vainqueurs et la remise de prix sera effectué le jour même sur la grande scène du site Uashassihsh à 18 h 45.
- 1.11. En cas de litige ou de non-respect des règlements, un comité de discipline peut être formé par la Direction de loisir, sport et vie communautaire. Les décisions de ce comité sont finales et sans appel.



Règlements compétitions sportives 2024

COMPÉTITIONS DE PORTAGE

2. RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUE - VITESSE

- 2.1. L'épreuve se déroulera sur une distance de 100 mètres avec une charge de : 200 livres pour les hommes et de 100 livres pour les femmes.
- 2.2. Si la poche de sable tombe, le participant peut la reprendre et continuer la course, et ce, sans aide.
- 2.3. Le parcours est complété dès que l'un des pieds touche à la ligne d'arrivée.

3. RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUE - CHARGE LOURDE

- 3.1. Les 2 concurrents suivants doivent être en préparation sur la plate-forme.
- 3.2. Le compétiteur et son équipe de chargement ont 10 minutes pour prendre le départ, au signal de l'officiel.
- 3.3. Le poids de départ est de : 600 lb pour les hommes et de 400 lb pour les femmes.
- 3.4. Le but est de porter sur une distance de 20 mètres le poids proposé.
- 3.5. Le parcours est complété dès que l'un des pieds touche à la ligne d'arrivée.
- 3.6. Advenant que les compétiteurs ne franchissent pas la distance totale, on mesure la distance parcourue pour déterminer les positions.
- 3.7. Si le collier se détache ou si un sac de sable tombe au sol, il n'y aura aucune reprise.
- 3.8. Si le collier se brise, le candidat pourra bénéficier d'une reprise.

4. RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUE – ENDURANCE

- 4.1. Chaque portageur doit être accompagné d'un officiel.
- 4.2. Le but est de porter le plus longtemps possible une charge de : 300 lb pour les hommes et de 200 lb pour les femmes.
- 4.3. Le portageur ne doit jamais cesser de se déplacer, CEPENDANT CE DERNIER POURRA EN UNE SEULE OCCASION BÉNÉFICIER DE 5 SECONDES MAXIMUM POUR AJUSTER SA CHARGE.
- 4.4. Le collier de portage doit toujours être sur la tête. Au cas où le collier risquerait d'être dangereux pour le compétiteur, l'officiel peut mettre fin à au chronomètre.
- 4.5. Il sera possible d'essuyer le visage et faire boire avec une paille chaque portageur par une tierce personne.